



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 septembre 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 août 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 septembre 2000

**Convention fixant les modalités relatives à la gestion des Systèmes
d'Informations et de télécommunications de la Communauté
d'Agglomération de Niort par la Direction des Systèmes
d'information et de télécommunication de la Mairie de Niort.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Excusés :

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200458

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 septembre 2000

Informatique

**Convention fixant les modalités relatives à la gestion des Systèmes
d'Informations et de télécommunications de la Communauté
d'Agglomération de Niort par la Direction des Systèmes
d'information et de télécommunication de la Mairie de Niort.**

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Communauté d'Agglomération de Niort a , pour son fonctionnement, un besoin vital de moyens de gestion informatique et de télécommunications.

Ces ressources n'existent aujourd'hui qu'à la Ville de Niort et la Direction des Systèmes d'Information et des télécommunications de la Ville est en mesure de mettre immédiatement à disposition de la Communauté d'Agglomération l'ensemble des moyens dont elle a besoin.

Dès lors, je vous propose qu'une convention fixe les modalités de cette prise en charge en attendant que la Communauté d'Agglomération puisse définir le cas échéant ses propres moyens de fonctionnement autonome à partir de l'audit général d'organisation des services de l'Agglomération et des communes qui le souhaitent, comme convenu.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer une Convention entre la Communauté d'Agglomération de Niort et la Ville de Niort.

(M. Bernard BELLEC, Président de la Communauté d'Agglomération de Niort, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)